

CULTURE HUMANISTE PRATIQUES ARTISTIQUES & HISTOIRE DES ARTS Cycle 3

Horaires

- En 2008 :

- Horaire global annuel (78h) réparti entre ces deux disciplines. L'enseignement annuel d'histoire des arts est de 20 heures.

- En 2007 :

- Arts visuels : 3h à partager avec l'éducation musicale.
- Éducation musicale : 3h à partager avec les arts visuels.

- En 2002 :

- Arts visuels : 3h à partager avec l'éducation musicale.
- Éducation musicale : 3h à partager avec les arts visuels.

Contenu & démarche

LES NOUVEAUTES 2008

- « L'ÉDUCATION ARTISTIQUE » devient « PRATIQUES ARTISTIQUES ». Elle englobe « ARTS VISUELS » et « ÉDUCATION MUSICALE ».
- Introduction de l'histoire de l'art (en liaison avec l'histoire, la pratique artistique et le français).

PRATIQUES ARTISTIQUES

- L'enseignement des arts visuels concerne : les arts plastiques, le cinéma, la photographie, le design, les arts numériques. Pratiques régulières et diversifiées et références aux œuvres contribuent à l'enseignement de l'histoire des arts.
- L'éducation musicale « *s'appuie sur des pratiques concernant la voix et l'écoute* » : ces pratiques contribuent à l'enseignement de l'histoire des arts.

- En 2007 :

ARTS VISUELS

Pas de changement.

ÉDUCATION MUSICALE

Pas de changement.

- En 2002 :

ARTS VISUELS

Les programmes du cycle III pour les arts visuels articulent deux volets distincts :

- Le **premier volet** relève plus particulièrement de la pratique, d'une pratique diversifiée qui sera mise en œuvre dans des investigations variées de réinvestissement des moyens techniques dans plusieurs domaines :
 - le dessin comme moyen d'expression et comme composante plastique, c'est à dire tout ce qui concerne les réalisations en deux dimensions, l'analyse des techniques et outils employés, du geste, la réflexion à partir des résultats obtenus et sur les moyens d'aller plus loin.

- les réalisations en volume et toutes les activités plastiques de manipulation qui mènent à la compréhension des notions d'organisation spatiale.
- tout ce qui concerne l'image aussi bien sur le plan de la lecture, de l'expérimentation pratique, ainsi que les techniques qui utilisent l'image : photographie, vidéo.
- La perception et la représentation de l'environnement, c'est à dire la volonté de mettre en œuvre de toutes ces compétences et connaissances dans le cadre de la vie quotidienne au lieu d'une conception réductrice qui cantonnerait l'art aux limites des musées.
- Le **second volet**, essentiellement culturel et s'appuyant sur la pratique de la langue orale et écrite, concerne la connaissance des œuvres d'art et la mise en relation de ces œuvres avec les réalisations plastiques des élèves et également avec les autres disciplines. Les œuvres présentées constitueront un premier bagage sur lequel l'élève pourra s'appuyer pour acquérir une compréhension des réalités artistiques et culturelles.

ÉDUCATION MUSICALE

Au cycle des approfondissements, l'éducation musicale se répartit en quatre domaines étroitement liés les uns avec les autres. La voix et le chant, l'écoute, les pratiques instrumentales constituent les trois premiers champs spécifiques pouvant donner des objectifs pédagogiques différents alors que le projet musical représente le dernier champ. Pour chanter, il faut aussi écouter des œuvres tout comme de grandes œuvres donnent matière à une évolution corporelle, aussi tous ces domaines se réunissent volontiers dans le projet musical que chaque enseignant peut proposer à ses élèves en liaison ou non avec des intervenants extérieurs spécialisés. Pour plus de commodité, le projet musical proposé s'appuie sur la traditionnelle fête d'école de fin d'année durant laquelle les chansons apprises tout au long de l'année (au nombre minimum de 10), mais aussi les danses créées trouveront le cadre idéal d'une représentation devant un large public.

HISTOIRE DES ARTS

L'initiation à l'histoire des arts bénéficie d'un **programme précis** en lien avec l'étude des six périodes chronologiques du programme d'histoire.

Il prend en compte les six domaines artistiques suivants :

- les arts de l'espace (architecture, jardins, urbanisme) ;
- les arts du langage (littérature, poésie) ;
- les arts du quotidien (objets d'art, mobilier, bijoux) ;
- les arts du son (musique, chanson) ;
- les arts du spectacle vivant (théâtre, chorégraphie, cirque) ;

les arts visuels (arts).